



Dossier de sécurité simplifié relatif à l'organisation de manifestations publiques

Cadre réservé à l'administration

Date de réception de la demande :

Agent traitant :

Ce document doit être complété et signé par l'organisateur. Il doit être introduit au plus tard **40 jours ouvrables** avant la mise en place de l'événement auprès du bourgmestre de la commune de Chièvres à 7950 Chièvres, rue du Grand Vivier 2.

Pour toute information relative à votre demande :

Service traitant : PlanU

Personne de contact (SPOC) : Mme Amélie MICHEZ – Mme Elody DAUTEL

Tél : 068/656.815

E-mail : planu@chievres.be

Remarque : ce formulaire est un document simplifié. Votre activité nécessitera peut-être de compléter un formulaire multidisciplinaire plus conséquent. Dans ce cas, la commune vous contactera le plus rapidement possible. Après analyse par la commune et les partenaires concernés (service incendie, services médicaux, police, ...), une réunion de sécurité pourra être envisagée. Si les délais d'introduction du dossier ont été respectés, un retour vous est également garanti dans les 30 jours ouvrables avant la date de l'événement.

- Déclaration relative à l'organisation d'un événement en un lieu clos et couvert¹
- Demande d'autorisation relative à l'organisation d'une manifestation, publique, en plein air, avec ou sans chapiteau

Cochez la mention utile

Date de l'événement :

¹ Cette déclaration est obligatoire pour tout événement à caractère public

1. Identification du demandeur

1.1 PERSONNE MORALE

- Dénomination :
- N° d'entreprise ou d'asbl :
- Adresse :

1.2 RESPONSABLE LÉGAL

- Nom :
- Prénom :
- Adresse :
- Téléphone :
- E-mail :

1.3 PERSONNES DE CONTACT LORS DE L'ÉVÉNEMENT

NOM	FONCTION	GSM
	Coordinateur, responsable	

2. Identification de l'événement

2.1 DESCRIPTION DE L'ÉVÉNEMENT

- Nom de l'événement :

• Description :

Manifestation à caractère SOCIOCULTUREL

- Folklore (kermesse, marche, carnaval...)
- Festival
- Autre :
- Concert
- Fête foraine
- Cirque

Manifestation à caractère SOCIOPOLITIQUE

- Rassemblement de personnes en un lieu fixe
- Cortège, marche, défilé...

Manifestation à caractère SPORTIF

- Sport « ballon »

- Football Basketball Volleyball Autre :
 Compétition Match amical
- Cyclisme
 Professionnel Amateur
 Compétition Loisir
- Sports moteurs sur terre
 Professionnel Amateur
 Auto Moto Vitesse pure
 Rallye Endurance Cross
 Autre :
 Compétition Loisir
- Sport de combat – type :
 Compétition Loisir
- Course à pied
 Compétition Loisir
- Autre sport (préciser) :
 Compétition Loisir

2.2 DURÉE

Dates et heures de l'événement :

- Date et heures de début et de fin du jour 1 (en ce compris la préparation et la mise en place) :

.....

- Date et heures de début et de fin du jour 2 :

.....

- Date et heures de début et de fin du jour 3 :

.....

- Date et heures de début et de fin du jour 4 :

.....

- Date et heures de début et de fin du jour 5 :

.....

- Date et heures de début et de fin du jour 6 (en ce compris le nettoyage du site) :

.....

2.3 PUBLIC CONCERNÉ

- Évaluation du nombre de participants (par jour)

Jour 1	<input type="radio"/> < 100 <input type="radio"/> 100 – 500 <input type="radio"/> 500 – 2.000 <input type="radio"/> > 2.000
Jour 2	<input type="radio"/> < 100 <input type="radio"/> 100 – 500 <input type="radio"/> 500 – 2.000 <input type="radio"/> > 2.000
Jour 3	<input type="radio"/> < 100 <input type="radio"/> 100 – 500 <input type="radio"/> 500 – 2.000 <input type="radio"/> > 2.000
Jour 4	<input type="radio"/> < 100 <input type="radio"/> 100 – 500 <input type="radio"/> 500 – 2.000 <input type="radio"/> > 2.000
Jour 5	<input type="radio"/> < 100 <input type="radio"/> 100 – 500 <input type="radio"/> 500 – 2.000 <input type="radio"/> > 2.000
Jour 6	<input type="radio"/> < 100 <input type="radio"/> 100 – 500 <input type="radio"/> 500 – 2.000 <input type="radio"/> > 2.000

2.4 PROGRAMME DE L'ÉVÉNEMENT *NB : un descriptif détaillé du programme peut être joint pour faciliter l'appréciation.*

Date et horaires	Programme complet de la journée

3. Localisation de la manifestation

3.1 Situation et implantation (plan de situation à annexer)

- Adresse et nature du lieu (parc, salle, ...) :

.....

NB : des photos du site et/ou des installations existantes peuvent être jointes pour faciliter l'appréciation.

3.2 Chapiteau : OUI NON

- Surface :

- Nombre d'accès et de sorties de secours :

3.3 Salle : OUI NON

- Surface :

- Capacité maximale : Assises : Debout :

4. Risques (facteurs pouvant engendrer un risque spécifique)

Écran géant : OUI NON

Demande effectuée pour débit de boissons alcoolisées : OUI NON

Boissons fermentées (bière, vin, ...) OUI NON

Boissons spiritueuses (rhum, gin, cognac, peket, cocktail, ...) OUI NON

Restauration (Attention AFSCA) : OUI NON

Barbecue : gaz ou charbon :

Autre type (préciser) :

Soirée dansante (SABAM – vérifier les conditions de diffusion) : OUI NON

Demande effectuée pour l'usage d'engins pyrotechniques (avec certification à transmettre à l'administration) : OUI NON

Autres éléments pouvant constituer un risque :

5. Circulation, mobilité, transport et voie d'accès sur le site

- Parkings (précisez l'endroit) :

Domaine public :

Nombre d'emplacements :

Domaine privé :

Nombre d'emplacements :

- Autres mesures de mobilité (précisez l'endroit) :

Navettes :

Autres :

6. Encadrement du public

- Perception d'un droit d'entrée pour les spectateurs : OUI NON
- Service de gardiennage reconnu : OUI NON
 - Nombre d'agents :

Remarque : Toute entreprise de gardiennage impliquée doit être agréée par le ministère de l'Intérieur

7. Engagement de l'organisateur

Les organisateurs s'engagent :

- à déterminer les risques associés à la festivité pré-décrite et à souscrire une police d'assurance couvrant de manière adéquate les responsabilités qui lui incombent.
- définir physiquement le périmètre festif (barrières Nadar, barrières Heras, limites naturelles, ...)
- à être reconnaissable par un signe distinctif (T-shirt de couleur avec logo de l'événement, badges, foulards, casquettes, ...)
- à interdire la vente d'alcool aux moins de 18 ans et la vente de bière aux moins de 16 ans. S'il s'agit d'un événement avec entrée payante, il est recommandé de remettre un signe distinctif respectif (ex. bracelets de couleurs différentes) aux visiteurs ayant moins de 16 ans, entre 16 et 18 ans, plus de 18 ans
- à servir toutes les boissons dans des contenants incassables
- à répondre aux injonctions des services de sécurité qui auraient à intervenir sur le site

8. Documents pouvant être joints à la demande

- Plan de la manifestation
- Programme de la manifestation
- Assurance événement
- Autres assurance, certifications et attestations

Fait à le

Signature